Le Charles de Gaulle reprend la mer pour l'École de l'aviation embarquée

Direction: Marine / Publié le: 02/05/2022

De retour du déploiement CLEMENCEAU 22 le 7 avril 2022, le porte-avions Charles de Gaulle a quitté son port base de Toulon et repris la mer le 30 avril pour conduire l'École de l'aviation embarquée (EAE).



Le Charles de Gaulle reprend la mer pour l'École de l'aviation embarquée - © Marine nationale



2 sur 7 03/05/2022, 14:53

© Marine nationale

Cette période de mer est dédiée à la qualification des nouveaux pilotes de chasse. Tous les marins du Charles de Gaulle et du Groupe aérien embarqué (composé du CENTEX GAÉ, de la Flottille 17F et d'un détachement de Dauphin Pedro et de *Panther* des Flottilles 35F et 36F) travaillent de concert pour que les jeunes pilotes du Centre de Navalisation Rafale (CNR) effectuent leurs premiers appontages de jour et de nuit sur *Rafale Marine*.

Ces qualifications consacrent un parcours de cinq ans d'apprentissage, dont une à deux années passées aux États-Unis, et une période de formation sur Rafale à Landivisiau ou à Saint-Dizier au sein de l'Escadron de Transformation Rafale (ETR). Cette formation se termine par des entraînements à l'appontage simulé sur piste (ASSP) effectués sur les bases d'aéronautique navale de Landivisiau (29) et Lorient (56). A l'issue, ces marins du ciel pourront entamer leur carrière opérationnelle à bord du porte-avions.

Cette période de mer est également marquée par la poursuite de l'entraînement des pilotes qualifiés de la *Flottille* 17F.

3 sur 7 03/05/2022, 14:53



Le Charles de Gaulle reprend la mer pour l'École de l'aviation embarquée - © Marine nationale

4 sur 7 03/05/2022, 14:53